

Instructions for Filing a Defence to a Claim

Step 1: COMPLETE a **Defence** form. Make sure your name and address are right so you will receive documents about the case. State what you disagree with and why, and if there is anything you agree with. Attach copies of any documents that help your case. If you want to pay all or part of the amount owing, state how much you will pay and when you will pay.

If there is more than one plaintiff or defendant, complete an **Additional Parties** form (Form 1A) and put it right behind page one of your defence form. You can get the additional parties form and other forms at the court office or online at www.ontariocourtforms.on.ca.

Step 2: FILE your defence form. Take the completed form and related documents to the court office where the plaintiff filed the claim. You must file a copy for every party. You must do this within 20 days after you received the claim. If you miss the 20 day deadline, you can still file the defence as long as the plaintiff has not yet asked the court to have you noted in default, or with leave of the court if you have been noted in default. Pay the court filing fee. Cheques and money orders are payable to the Minister of Finance. The fees are listed at the court office and online at www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca. The court office will deliver a copy of your defence to each of the other parties.

If you have been noted in default, you must take additional steps if you wish to file a defence. See the Small Claims Court "**Guide to Replying to a Claim**" referenced below for more information.

If your Defence contains a proposal of terms of payment and you fail to make payment in accordance with your proposal, judgment for the unpaid balance may be ordered against you.

What if the plaintiff owes me money or someone else is responsible for the loss?

If you wish to file a **Defendant's Claim** form (Form 10A) against the plaintiff or other person, you must file it no later than 20 days after you file your defence. If you miss this deadline, you can ask the court on motion for permission to file it later. There is a filing fee.

For more information about replying to a claim or making a defendant's claim, see the Small Claims Court "**Guide to Replying to a Claim**" available at the court office and online at www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca. Also see the **Defendant's Claim** form online at www.ontariocourtforms.on.ca.

DO NOT FILE THIS PAGE.

Instructions pour déposer une défense à une demande

Étape 1 : REMPLISSEZ la formule **Défense**. Assurez-vous que vos nom et adresse soient indiqués correctement pour pouvoir recevoir les documents se rapportant à votre cause. Indiquez les points sur lesquels vous n'êtes pas d'accord et pourquoi et ceux sur lesquels vous êtes d'accord. Joignez des copies des documents à l'appui de votre cause. Si vous voulez payer la totalité ou une partie de la somme due, indiquez le montant du paiement et quand vous effectuerez ce paiement.

S'il y a plus d'un demandeur ou d'un défendeur, remplissez la formule **Parties additionnelles** (formule 1A) que vous placerez après la première page de votre formule de défense. Vous pouvez obtenir la formule sur les parties additionnelles et d'autres formules au greffe ou en ligne à l'adresse www.ontariocourtforms.on.ca.

Étape 2 : DÉPOSEZ votre formule de défense. Allez porter la formule dûment remplie et les documents qui s'y rapportent au greffe où le demandeur a déposé la demande. Vous devez en déposer une copie à l'intention de chaque partie. Vous avez 20 jours pour le faire après que vous avez reçu la demande. Si vous ne le faites pas dans ce délai de 20 jours, vous pouvez toujours déposer la défense pourvu que le demandeur n'ait pas encore demandé au tribunal de constater votre défaut, ou avec l'autorisation du tribunal si vous avez été constaté(e) en défaut. Acquitez les frais de dépôt. Les chèques et mandats doivent être faits à l'ordre du ministre des Finances. Les frais sont publiés au greffe et en ligne au site www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca. Le greffe remettra une copie de votre défense à chacune des autres parties.

Si vous avez été constaté(e) en défaut, vous devez prendre des mesures supplémentaires si vous désirez déposer une défense. Consultez le «**Guide sur la réponse à la demande**» de la Cour des petites créances mentionné ci-dessous pour de plus amples renseignements.

Si votre défense comprend une proposition à l'égard des modalités de paiement et que vous n'effectuez pas vos paiements conformément aux modalités que vous proposez, un jugement à l'égard du solde impayé peut être obtenu contre vous.

Que dois-je faire si le demandeur me doit de l'argent ou que quelqu'un d'autre est responsable de la perte?

Si vous voulez déposer la formule **Demande du défendeur** (formule 10A) contre le demandeur ou une autre personne, vous devez la déposer au plus tard 20 jours après avoir déposé votre défense. Si vous ne le faites pas avant la fin de ce délai, vous pouvez demander au tribunal, sur motion, la permission de la déposer plus tard. Des frais de dépôt sont exigés.

Pour de plus amples renseignements sur la réponse à une demande ou la présentation d'une demande du défendeur, consultez le «**Guide sur la réponse à la demande**» de la Cour des petites créances qui est disponible au greffe et en ligne à l'adresse www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca. Vous pouvez également consulter la formule **Demande du défendeur** en ligne à l'adresse www.ontariocourtforms.on.ca.

NE DÉPOSEZ PAS LA PRÉSENTE PAGE.

ONTARIO

**Superior Court of Justice
Cour supérieure de justice**

Defence / Défense

Form / Formule 9A Ont. Reg. No. / Règl. de l'Ont. : 258/98

Small Claims Court / Cour des petites créances de

Claim No. / N° de la demande

Address / Adresse

Phone number / Numéro de téléphone

Plaintiff No. 1 / Demandeur n° 1

Additional plaintiff(s) listed on attached Form 1A.
Le ou les demandeurs additionnels sont mentionnés
sur la formule 1A ci-jointe.

Under 18 years of age.
Moins de 18 ans.

Last name, or name of company / Nom de famille ou nom de la compagnie		
First name / Premier prénom	Second name / Deuxième prénom	Also known as / Également connu(e) sous le nom de
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal	Fax no. / N° de télécopieur	
Representative / Représentant(e)	LSUC # / N° du BHC	
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal	Fax no. / N° de télécopieur	

Defendant No. 1 / Défendeur n° 1

Additional defendant(s) listed on attached Form 1A.
Le ou les défendeurs additionnels sont mentionnés
sur la formule 1A ci-jointe.

Under 18 years of age.
Moins de 18 ans.

Last name, or name of company / Nom de famille ou nom de la compagnie		
First name / Premier prénom	Second name / Deuxième prénom	Also known as / Également connu(e) sous le nom de
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal	Fax no. / N° de télécopieur	
Representative / Représentant(e)	LSUC # / N° du BHC	
Address (street number, apt., unit) / Adresse (numéro et rue, app., unité)		
City/Town / Cité/ville	Province	Phone no. / N° de téléphone
Postal code / Code postal	Fax no. / N° de télécopieur	

THIS DEFENCE IS BEING FILED ON BEHALF OF: (Name(s) of defendant(s))
LA PRÉSENTE DÉFENSE EST DÉPOSÉE AU NOM DE : (Nom du/de la ou des défendeur(s)/défenderesse(s))

and I/we: (Check as many as apply)
et je/nous : (Cochez la ou les cases qui s'appliquent)

Dispute the claim made against me/us.
conteste/contestons la demande présentée contre moi/nous.

Admit the full claim and propose the following terms of payment:
reconnais/reconnaissons être redevable(s) de la totalité de la demande et propose/proposons les modalités de paiement suivantes :

\$ per commencing , 20
(Amount / Montant) \$ par (Week/month / semaine/mois) à compter du

Admit part of the claim in the amount of \$ and propose the following terms of payment:
reconnais/reconnaissons être redevable(s) (Amount / Montant) \$ et propose/proposons les modalités de paiement suivantes :

\$ per commencing , 20
(Amount / Montant) \$ par (Week/month / semaine/mois) à compter du

REASONS FOR DISPUTING THE CLAIM AND DETAILS:
MOTIFS DE CONTESTATION DE LA DEMANDE ET PRÉCISIONS :

Explain what happened, including where and when. Explain why you do not agree with the claim made against you.
Expliquez ce qui s'est passé, en précisant où et quand. Expliquez pourquoi vous contestez la demande présentée contre vous.

If you are relying on any documents, you MUST attach copies to the Defence. If evidence is lost or unavailable, you MUST explain why it is not attached.
Si vous vous appuyez sur des documents, vous DEVEZ en annexer des copies à la défense. Si une preuve est perdue ou n'est pas disponible, vous DEVEZ expliquer pourquoi elle n'est pas annexée.

What happened?
Where?
When?
Que s'est-il passé?
Où?
Quand?

Dotted lines for text entry.

Why I/we disagree with all or part of the claim: /

Je conteste/Nous contestons la totalité ou une partie de la demande pour les motifs suivants :

Dotted lines for text entry.

ADDITIONAL PAGES ARE ATTACHED BECAUSE MORE ROOM WAS NEEDED. DES FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES SONT ANNEXÉES EN RAISON DU MANQUE D'ESPACE.

Prepared on: , 20
Fait le :

(Signature of defendant or representative / Signature du défendeur/de la défenderesse ou du/de la représentant(e))

NOTE: Within seven (7) calendar days of changing your address for service, notify the court and all other parties in writing.
REMARQUE : Dans les sept (7) jours civils qui suivent tout changement de votre adresse aux fins de signification, veuillez en aviser par écrit le tribunal et les autres parties.

CAUTION TO PLAINTIFF(S): If this Defence contains a proposal of terms of payment, you are deemed to have accepted the terms unless you file with the clerk and serve on the defendant(s) a Request to Clerk (Form 9B) for a terms of payment hearing WITHIN TWENTY (20) CALENDAR DAYS of service of this Defence [R. 9.03(3)].
AVERTISSEMENT AU(X) DEMANDEUR(S) : Si la présente défense comprend une proposition à l'égard des modalités de paiement, vous êtes réputé(e)s les avoir acceptées, sauf si vous déposez auprès du greffier et signifiez au(x) défendeur(s) une demande au greffier (formule 9B) pour la tenue d'une audience relative aux modalités de paiement DANS LES VINGT (20) JOURS CIVILS de la signification de la présente défense [par. 9.03 (3)].